



# LICENCES 2017-2018

## 1. La demande de licence :

- Vous êtes déjà licencié au club :

Votre demande de licence vous sera remise juste pour signature car celle-ci est déjà pré remplie

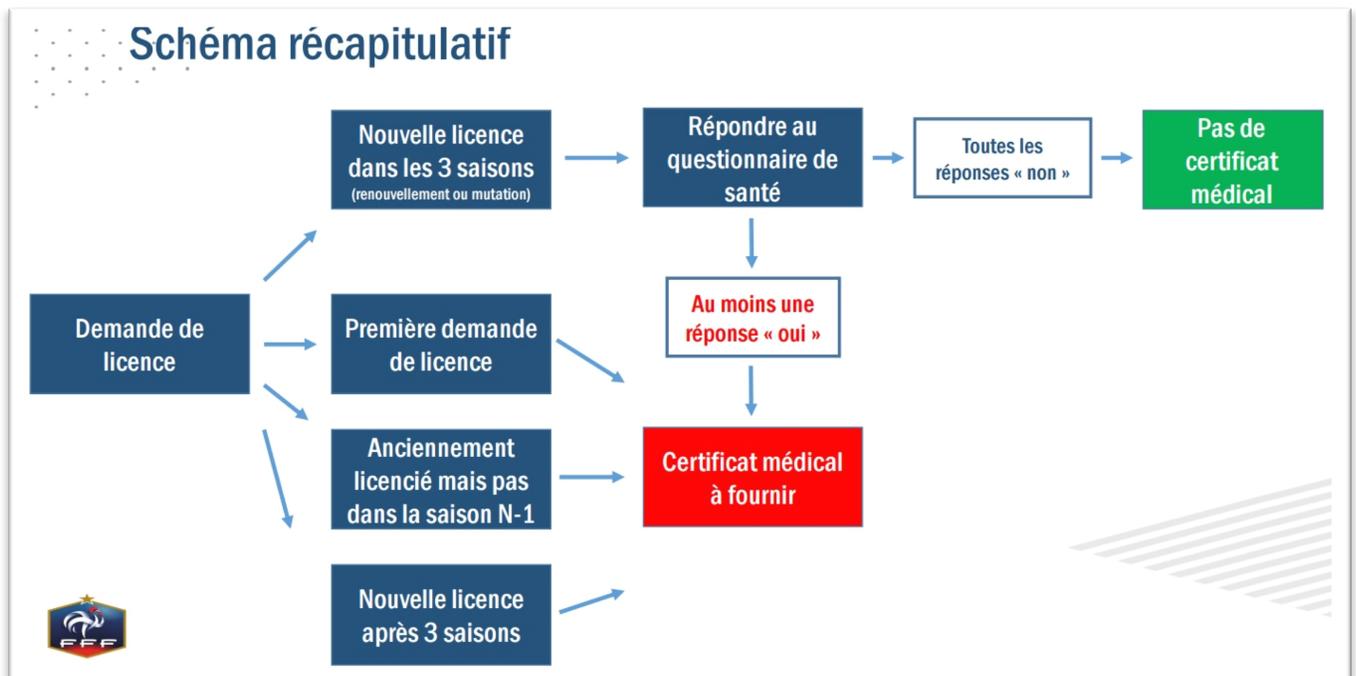
- Vous êtes nouveau licencié :

Télécharger un formulaire vierge et compléter les parties qui vous sont concernés.

## 2. La nouvelle réforme du certificat médical

Désormais, le certificat médical du médecin est valable pour 3 saisons (2016-17 ; 2017-18 ; 2018-19). Mais attention, le licencié doit remplir les 2 conditions suivantes :

- Conserver sa qualité de licencié (signature d'une licence d'une saison à l'autre, soit dans le même club, soit dans un autre club). C'est-à-dire que s'il y a une saison blanche entre 2, cela annule le certificat médical et oblige à retourner voir son médecin.
- Répondre au questionnaire de santé « qs-li » de la FFF.



### 3. Les documents à fournir pour l'inscription :

- Le bordereau de licence rempli
- Le questionnaire de santé « qs-li » de la FFF
- La cotisation (voir dans le tableau des cotisations) : règlement en chèque à l'ordre de ASL BEAUFOU FOOTBALL, espèces.
- Une photo d'identité
- Une photocopie de pièce d'identité

CATÉGORIE	ANNÉES	TARIFS
SENIORS	...-1999	100 €
U18-U17-U16	2000-2002	60€
U15-U14	2003-2004	55€
U13-U12	2005-2006	50€
U11-U10	2007-2008	45€
U9-U8	2009-2010	40€
U7-U6	2011-2012	30€

Permanence pour inscriptions :

La permanence sera tenue, à la salle de tennis de table de Beaufou :

- Samedi 15 juillet 2017 de 10h à 12h00

Si vous ne pouvez être présent lors des permanences, envoyer vos inscriptions à :

Alexandre Charrier  
Secrétaire générale ASL Beaufou Football  
507 la Charnière  
85170 Beaufou  
06 17 75 77 66